



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

JACQUES LEMIRE DÉPOSE UN AVIS DE PROPOSITION VISANT À APPUYER LE PROJET DE LOI C-224 CONCERNANT L'ÉLABORATION D'UN CADRE NATIONAL SUR LA PRÉVENTION ET LE TRAITEMENT DES CANCERS LIÉS À LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Longueuil, 15 novembre 2022- Le conseiller municipal du district de Laflèche de la ville de Longueuil, monsieur Jacques Lemire, est fier d'appuyer le projet de loi C-224 concernant l'élaboration d'un cadre national sur la prévention et le traitement des cancers liés à la lutte contre les incendies.

Les pompiers jouent un rôle essentiel en matière de sécurité-incendie et ce dans de nombreuses municipalités au Québec. Exposés à divers produits chimiques, les pompiers sont davantage prédisposés à développer un cancer. À l'heure actuelle, le Québec reconnaît seulement 9 cancers reliés à cette profession, alors que l'Ontario en reconnaît 19.

« J'appuie pleinement ce projet de loi ainsi que toutes les démarches faites en faveur de ces femmes et de ces hommes qui risquent leur vie tous les jours pour le bien de nos citoyens. De plus, il est important pour moi que ce projet de loi en faveur de l'amélioration des pratiques en matière de sécurité-incendie ainsi que les formes de cancers reconnus au Québec soient les mêmes que celles approuvées ailleurs au Canada et ce, afin de mieux protéger nos professionnels et par conséquent, notre collectivité », affirme Jacques Lemire conseiller municipal [REDACTED].

« J'espère sincèrement que tous les élus de Longueuil appuieront ma démarche lors d'un prochain conseil d'agglomération de la ville de Longueuil », demande monsieur Lemire.

-30-

Laurence Laberge
Attachée de presse, cabinet de l'Opposition
Bureau de Jacques Lemire
514-704-9972
laurence.laberge@longueuil.quebec